

Résumés/Summaries

La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence

D. FASSIN

L'individualisme contemporain ne s'exprime pas seulement dans la version conquérante du libéralisme, il se manifeste aussi dans le traitement du paupérisme par les politiques sociales, à travers l'injonction faite aux pauvres de donner, en échange des prestations qu'ils reçoivent, des attestations autobiographiques de leur bonne foi et de leur bonne volonté. Ce travail de confession laïque, dans lequel se jouent des processus de subjectivation et des modalités d'assujettissement, a été étudié à partir d'un échantillon de trois cents sollicitations écrites de secours financiers lors de la mise en œuvre du Fonds d'urgence sociale par le gouvernement français en réponse au mouvement des chômeurs de 1998. L'analyse de ces textes brefs révèle des stratégies rhétoriques visant à rendre les demandes plus convaincantes aux yeux des commissions d'attribution des aides. Sur la base de la description, en termes de style, de registre et d'argument des formes élémentaires de la requête, il est possible de reconstituer quatre grandes topiques de la justification : nécessité, compassion, justice et mérite, dont les deux premières dominent les figures de la supplique. Dans la mesure, toutefois, où des données objectives sur les ressources, les dépenses et les dettes étaient disponibles, l'obligation de s'exposer apparaît comme une épreuve de vérité singulière qui sert de contrepoint au droit d'être assisté.

The petition. Rhetoric strategies and identity constructions in requests for social assistance

Contemporary individualism is not only expressed through the dominant version of liberalism. It also appears through the manner in which social policies approach the problem of poverty, namely through the mandatory autobiographical declaration which the poor have to make of their good faith and good will in exchange for the aid granted to them. This type of "lay" confession which involves processes of subjectivation and modes of dependence is studied in a sample of three hundred written applications for financial aid received when the French government created a Social Emergency Fund to respond to the 1998 movement of the unemployed. The analysis of these brief texts reveals rhetorical strategies aiming at making these demands more convincing to the eyes of the committees in charge of allocating the aid. From the description of the basic forms of the request, in terms of style, language level and argumentation, four major elements justifying the request come to the fore: necessity, compassion, justice and merit, the first two being largely

RÉSUMÉS

predominant. In as much as the objective data of income, expenses and debts are available, the obligation to reveal oneself appears as a special test of truth used as a counterpoint to the right to receive assistance.

Jérusalem ou Valence : la première colonie d'Occident

J. TORRÓ

Au début des années 70, le médiéviste israélien Joshua Prawer indiquait que le royaume croisé de Jérusalem avait constitué la première action colonisatrice de l'Occident, premier pas d'une dynamique continue menant à la conquête des Amériques et aux colonisations plus récentes. Prawer posait ainsi une question d'une grande importance pour la connaissance de la généalogie de l'expansion européenne, au-delà même du saut océanique des XV^e-XVI^e siècles. Cependant, aussi bien l'acceptation que le refus de la notion de « colonie » appliquée aux conquêtes de la chrétienté latine médiévale ne se sont pas accompagnés d'une réflexion conceptuelle suffisante. C'est ce problème qui est discuté dans ce travail. La thèse défendue est que la nature spécifique de la colonisation occidentale réside dans la subversion et l'articulation des systèmes sociaux extérieurs. On considère par ailleurs que la première expérience de ce type n'eut pas lieu dans les États latins d'outre-mer, mais qu'elle se réalisa, de façon particulièrement claire, dans le royaume de Valence conquisi par Jacques I^{er} d'Aragon au milieu du XIII^e siècle.

Jerusalem or Valencia: the first western colony

At the beginning of the seventies, the Israeli medievalist Joshua Prawer observed that the crusader kingdom of Jerusalem was the result of the first Western colonizing act, the first step in a dynamical move toward the conquest of the Americas and the more recent colonizing efforts. Prawer was raising a major question concerning the genealogy of European expansion, even beyond the overseas leap of the 15th and 16th centuries. However, the acceptance as well as the refusal of the notion of "colony" applied to the conquest of the medieval Latin Christendom were not accompanied by sufficient conceptualization. This particular problem is discussed in the present article in which it is argued that the specific nature of Western colonization resided in the subversion and structuring of external social systems. It is also argued that the first experience of this type did not take place in Latin overseas States, but quite clearly in the kingdom of Valencia, which was conquered by James I of Aragon in the middle of the 13th century.

L'esclavage africain après l'abolition de 1848.

Servitude et droit du sol

R. BOTTE

En Afrique occidentale, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'esclavage constitue l'institution sociale endogène la plus courante et l'esclavagisme le système de travail le plus répandu. Des guerres nombreuses inondent le marché de captifs cédés à vil prix. Ce véritable boom négrier amène une propagation sans précédent des esclaves et provoque une forte croissance économique. Afin de ne pas contrarier sa politique de conquête impérialiste, la France va trahir la lettre et l'esprit du décret d'abolition.

tion de 1848 et, notamment, refuser d'appliquer la notion républicaine du sol libérateur. Il s'agit, pour se concilier les pouvoirs africains avant de les dominer, de ne rien faire qui puisse favoriser la libération des esclaves.

African slavery after the 1848 abolition decree: servitude and jus soli

Slavery represented the most usual endogenous social institution and the most widespread system of labor in West Africa during the second half of the 19th century. Many wars were connected with the trading of slaves sold at cheap prices. A genuine boom of the slave trade brought about an unprecedented dissemination of slaves which resulted in a strong economic growth. In order not to impede its policy of imperialist expansion, France betrayed the form and spirit of the 1848 decree and noticeably refused to apply the republican notion of jus soli. To gain the favor of African authorities before subduing them, France decided to take no step which would facilitate the liberation of slaves.

Bannissement et rite de la langue tirée au Moyen Âge. Du lien des lois et de sa rupture

R. JACOB

Diverses sources allemandes des XIII^e et XIV^e siècles font allusion à des bannissements effectués « par les doigts et la langue », formule qui a longtemps été comprise comme un équivalent de « par le geste et la parole », et qui n'aurait donc renvoyé qu'à un formalisme indéfini. Cette étude entreprend de montrer, au contraire, qu'elle fait référence à un rituel précis d'extension des doigts et de langue tirée en direction du banni. Les mêmes gestes se sont transposés, par analogie ou antinomie, aux formes d'autres actes juridiques, comme le rappel de ban ou la garantie donnée contre l'exclusion. On les retrouve aussi dans l'iconographie médiévale, en particulier dans des images qui figurent la rupture d'obédience. Ces données conduisent à proposer une nouvelle interprétation du geste de tirer la langue, qui n'est pas seulement marque d'outrage ou de blasphème, mais aussi signe de l'interruption de la communication normative par la parole. Par-delà ces premières conclusions, elles invitent à repenser les représentations médiévales du droit, ici perçu comme un ordre produit par la parole normative, sa réception et ses échanges, tandis qu'en inversement, l'anormalité et le « non-droit » se comprennent d'abord dans les termes d'une rupture symbolique de la communication verbale.

Banishment and the “sticking out the tongue” ritual in the Middle Ages. About legal bonds and their breach

Various German sources from the thirteenth and fourteenth century allude to banishments accomplished “by the fingers and the tongue”, expression long understood by scholars as equivalent to “by gesture and speech”, and as such referring only to an indefinite formalism. The present study intends to show that, contrary to this traditionally accepted interpretation, the formula points to a precise ritual performed by extending the fingers and sticking out the tongue in direction of the outlaw-to-be. The same gestures were transposed, by analogy or antinomy, to the forms of other legal acts, such as inlawry or the providing of a warranty against exclusion. They can be found as well in medieval iconography, particularly in

RÉSUMÉS

pictures portraying breach of faith. These findings allow us to propose a new lecture of the “sticking out the tongue” gesture, being not only a mark of affront or blasphemy but also a sign of interruption of the normative communication by speech. Beyond these foremost conclusions, they invite us to reconsider the medieval representations of the law, hereby conceived as the order achieved through normative speech and its reception and exchanges, while inversely, abnormality and “non-droit” must be understood first as a symbolic rupture of verbal communication.

La nationalité avant la lettre :

les pratiques de naturalisation en France sous l'Ancien Régime

P. SAHLINS

L'absence de la nationalité, en tant que concept anthropologique ou juridique, avant 1789, reste une idée reçue. Mais les lettres de naturalité aux XVII^e et XVIII^e siècles, en dépit de leur format stéréotypé, nous offrent une source importante d'idées et de pratiques de la nationalité sous l'Ancien Régime. Les étrangers cherchaient à se faire naturaliser pour échapper à leurs incapacités civiles en France, telle l'interdiction d'obtenir un office ou de recevoir un bénéfice ecclésiastique, et surtout leur incapacité, par le droit d'aubaine, à transmettre un patrimoine ou à hériter. Dans les préambules de leurs lettres, ces étrangers — et les descendants d'émigrés français — développent toute une gamme de récits qui insistent tantôt sur l'intérêt privé des requérants, tantôt sur les services qu'ils ont rendus à la Couronne, mettant en avant l'appartenance familiale ou la « naissance accidentelle » hors de France. Ces centaines de naturalisés révèlent ce que devenir Français signifiait pour les étrangers à l'époque moderne, produisant ainsi un discours vernaculaire de la nationalité. Insistant sur le rôle de la famille comme cadre critique de la socialisation, les hommes et surtout les femmes qui cherchaient à être naturalisés, ont produit un modèle de nationalité à l'intérieur de laquelle ils s'incluaient, modèle davantage fondé sur une idée « essentialiste » de l'identité française, et plus déterminé par la culture que par les règles purement juridiques de l'Ancien Régime.

Nationality avant la lettre: the practices of naturalisation in Old Regime France

Received wisdom would argue for the absence of nationality, as both a legal and cultural concept, before 1789. But letters of naturalization in the seventeenth and eighteenth century, despite their stereotypical format, offer an important source of ideas and practices of nationality in the Old Regime. Foreigners sought to be naturalized in order to escape their civil incapacities in France, such as their inability to hold office or ecclesiastical benefices, but especially their inability to deed or inherit property (by the droit d'aubaine). In the preambles of their letters, these foreigners (including descendants of French émigrés) developed a range of narratives emphasizing their self-interest or public service, their “accidental birth” outside of France or their socialization as Frenchmen that together constitute a vernacular language of nationality. Underscoring the role of the family as the critical framework of socialization, the men and especially women seeking to be naturalized developed a model of nationality that was more broadly inclusive, more grounded in an “essentialist” idea of French identity, and more inflected culturally than the purely juridical models and rules of the Old Regime.